



PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE

Pour toute question ou besoin d'accompagnement :
continuite-pedagogique-covid19@enseignementsup.gouv.fr

FICHE 1 - E-LEARNING

1) Enrichissement des Environnements Numériques de Travail

Chaque enseignant est invité à enrichir les plates-formes électroniques d'apprentissage (LMS) mise en place par son établissement (ex : Moodle) en y **déposant ses cours et tout autre support pédagogique** (vidéos, quiz, cours en mode asynchrone etc.).

Parmi les actions possibles :

- Dépôt des documents sur Moodle possible pour tous les enseignants (cours, exercices, corrigés, annales d'examens, etc.) ;
- Création rapide de PowerPoint sonorisés ;
- Mise en place de forums ;
- Mise en place de Tchats : possibilité d'échanges en direct entre enseignants et étudiants
- Travail collaboratif en ligne : par exemple, solutions libres de type <https://framasoftware.org/> ou cloud (ex : OneDrive ou Google Drive) qui permettent de travailler en groupe à distance pour une création d'un texte/dissertation/présentation collaborative.
- Permettre les dépôts de devoirs sur Moodle et le retour de l'enseignant (feedback texte, audio, commentaires...)
- Evaluation par les pairs : activité « Atelier » dans Moodle permettant de voir les travaux des autres étudiants, possibilité d'un véritable engagement cognitif pour développer les compétences (niveau L3, master...)
- Création des QCM

2) Cours en mode synchrone

Afin de réaliser des cours en mode synchrone, des classes virtuelles peuvent être mises en place grâce à :

- UNESS
- Fun-Mooc
- Moodle dispose de plug-in pour se lier à des outils de vidéo intégrés, du type Adobe Connect

Peuvent également être mises à disposition des séances de tutorat en petit groupe via <https://rendez-vous.renater.fr/home/> (outil gratuit ouvert pour l'enseignement supérieur).

3) Utilisation des ressources pédagogiques disponibles à distance et recensées sur le portail Sup-Numérique

<http://www.sup-numerique.gouv.fr/pid33131/me-former-avec-le-numerique.html>

Sup-Numérique référence plus de 30 000 ressources en auto-formations : cours en streaming, diaporamas, MOOCs, quizz...

FUN-MOOC est également prêt à ré-ouvrir des MOOCs, sur Fun-Campus, alors même qu'ils seraient « hors session ». **Les établissements doivent alors écrire à :** contact-esr@fun-mooc.fr

4) Mieux accompagner les enseignants encore peu au fait de l'enseignement à distance

- Il existe des pédagogthèques disponibles sur les Moodle universitaires et accessibles à tous les enseignants. Elles permettent d'être accompagné sur la création de ressources numériques et le tutorat en ligne, sans avoir à se déplacer à l'université. Ces dispositifs permettent d'apprendre, par exemple, comment créer un PowerPoint sonorisé à la destination des étudiants, comment mener une session Adobe Connect, organiser un tutorat en ligne/forum, créer un test, évaluation par les pairs etc.
- Il existe une Hotline Moodle pour les questions d'usage avec une aide possible d'ingénieurs pédagogiques grâce aux dispositifs de webconférence à distance.

5) Focus sur les études de santé

L'UNESS est prête à assurer une continuité d'activité pour l'ensemble des filière Santé à l'université (et même au-delà). Ils disposent en effet d'une plateforme nationale accessible à tous les étudiants, tous les enseignants et tous les services administratifs (via leurs identifiants universitaires).

La solution est déjà opérationnelle. L'UNESS dispose en effet déjà d'un espace numérique qui est très utilisé par les établissements. Pour la formation des internes (DES), soit 48000 étudiants, la continuité des formations est par exemple d'ores et déjà assurée (tous les enseignements sont déjà dématérialisés, de même que les examens).

Les fonctionnalités couvertes en ligne sont l'e-learning et l'évaluation (auto-entraînement ou examen), dont la certification en ligne.

6) Focus sur les Licences et Masters

Certains parcours de Licence et de Master existent déjà. Ils sont référencés :

- sur le site de la fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance <https://www.fied.fr/fr/index.html>,
- sur le site Parcoursup.fr (sélectionner le filtre « enseignement à distance » dans la rubrique « aménagement » <https://www.parcoursup.fr/>,
- sur le site www.trouvermonmaster.gouv.fr

Ces formations à distance sont portées et proposées par les Universités et ne constitueront cependant un outil utile que si, en amont, chaque équipe pédagogique identifie un « bouquet pédagogique » de ressources qui peuvent être piochées ici ou là en lien avec le programme pédagogique.